

Programme pour le CIO Arpajon

Deux jours de formation les jeudi 8 juin et mardi 20 juin de 9h 30 à 16h 30, au CIO d'Arpajon.

Le stage réunira l'ensemble des personnels techniques et la directrice du CIO.

Chaque journée sera centrée plus particulièrement sur une thématique.

Le jeudi 8 juin

Comprendre les indicateurs et ébaucher une méthodologie d'analyse

- Comprendre (apports du formateur)
 - Comprendre la mise en place des indicateurs comme une évolution du mode de pilotage des établissements et des systèmes scolaires
 - Eléments historiques de l'évaluation des établissements
 - LOLF et Loi d'orientation et de programmation de l'EN
 - Mise en place académique des tableaux de bord de collège

- Elaboration d'une méthodologie

Travail en deux groupes d'analyse et d'interprétation des indicateurs de deux collèges du secteur du CIO. Lors de la négociation on a demandé de préparer le choix de ces collèges avec un critère d'identité apparente selon les indicateurs.

Objectif : enrichir les modalités d'interrogation, d'interprétation du fonctionnement des établissements scolaires, en particulier sur le plan de l'orientation.

Le mardi 20 juin

Des indicateurs aux projets d'action

- Travail sur le cycle du projet à partir des élaborations d'action par le groupe de stagiaires. On utilisera un modèle en quatre étapes :
 - Concevoir
 - Négocier
 - Diriger/participer
 - Evaluer
- Bilan du stage

Bernard Desclaux, le 26 avril 2006

Programme du 8 juin, premier jour

Programme annoncé

- Comprendre (apports du formateur)
 - Comprendre la mise en place des indicateurs comme une évolution du mode de pilotage des établissements et des systèmes scolaires
 - Eléments historiques de l'évaluation des établissements
 - LOLF et Loi d'orientation et de programmation de l'EN
 - Mise en place académique des tableaux de bord de collège

Utilité d'une présentation des stagiaires ?

Me présenter

Présenter l'objectif général du stage

Développer une compétence collective afin de

- Comprendre le fonctionnement d'un établissement
- Et élaborer des propositions d'actions

Et son organisation centrée sur deux jours, les sous objectifs

Une introduction

Trois préoccupations concernant le fonctionnement des établissements

Mesurer

A l'internationale

La préoccupation de la mesure, notamment aux Etats Unis, qui lancent de grandes enquêtes sur les résultats des systèmes éducatifs dans divers pays, suite au lancement du premier spoutnik par les russes. Basé essentiellement sur la mesure des performances des élèves, surtout les math. On introduit des éléments de caractéristiques des systèmes éducatifs. Et récemment dans **PISA** on a en plus des caractéristiques des établissements.

Cela permet de développer des standards, de l'idée de standard

Des réflexions sur la comparaison d'organisation des systèmes (exemple de l'Allemagne)

Des réflexions sur la comparaison des formes pédagogiques ou de l'influence du culturel (France, Japon).

En France cette préoccupation s'est manifestée par la création de **IREDU**, économie de l'éducation. Travail sur l'effet établissement. Travail essentiellement sur les flux. Mais les facteurs essentiels, en France, sont la catégorie sociale, le sexe, et la place dans le système (rdt).

En 1972, le professeur Jean-Claude Eicher crée une équipe d'économie de l'éducation, l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation, dans le cadre de la faculté de sciences économiques de Dijon. En 1974, l'IREDU est reconnu comme unité associée au CNRS. En 1975, il devient centre associé au Céreq. En 1994, l'IREDU est Unité Mixte de Recherche CNRS-Université de Bourgogne.

En 2003, il évolue pour devenir **l'Institut de Recherche sur l'Education : Sociologie et Economie de l'Education**.

La Direction de l'évaluation et de prospective (DEP)

Au sein du ministère de l'Education nationale, elle œuvre depuis 1987 sur un double registre :

- l'aide à la décision pour laquelle elle élabore des instruments de pilotage ;
- la contribution au débat public grâce à une politique de publication importante (voir par exemple la publication chaque année des indicateurs de résultat des lycées régulièrement repris dans la presse

voir : <http://www.indicateurs.education.gouv.fr>

- Le taux de réussite au baccalauréat
- Le taux d'accès au baccalauréat
- La proportion de bacheliers parmi les sortants

D'après la politique de Claude Thélot années 90

Avant avait été lancées les évaluations des élèves. Poursuite aujourd'hui. Intégrées dans la loi de 2005.

Décrire, comprendre

Décrire l'établissement ?

En France c'est un thème relativement neuf. La sociologie française fut très maquée par une approche « macro » des grands phénomènes et sur les catégories sociales en particulier lorsque l'INSEE crée sa nomenclature. Bourdieu s'appuie sur ces données, on est dans le macro quant aux phénomènes construits-observés. Mais l'interprétation ne rentre pas dans l'établissement. Un autre personnage important, Crozier ne s'est jamais frotté lui-même aux établissements alors qu'il a travaillé sur des unités industrielles, des établissements.

L'établissement est finalement très nouveau dans le paysage français. Anecdote personnelle, l'INRP.

Le projet d'établissement en 1985 et la loi de 1989 avec la création de l'EPL.

Il y a au moins deux pistes sociologiques qui sont prises alors. Je résume très fortement :

Il y a Jean-Louis Dérouet qui va s'intéresser à la justification de l'action. Le projet d'établissement doit expliquer les actions menées. Les trois Mondes qu'il repère (document).

Et puis il y a la question de l'innovation. En France, il y a Françoise Cros qui travaille sur ce thème. Et notamment Monica Gather-Turler (documents).

Parler de la DEP et la création des indicateurs d'établissement.

Piloter

Le terme de pilotage se trouve beaucoup plus souvent que celui de piloter. Pilotage, c'est un processus avec sans doute de multiples acteurs et dans lequel toute la « hiérarchie » est impliquée, alors que piloter est un acte d'une seule personne.

Citation du recteur **Bouvier** :

Piloter c'est:

Piloter un système complexe, comme un EPLE, c'est, dans le cadre de son projet, se fixer un cap, élaborer un plan d'actions et, en fonction des résultats partiels obtenus, procéder aux réajustements nécessaires pour maintenir le cap.

Différences entre Direction et pilotage

Le terme *direction* renvoie à l'action descendante du sommet de la pyramide, dans une vue classique des organisations, selon une conception voisine du Taylorisme et de Fayol. Le terme de *pilotage* s'applique à des systèmes complexes où l'on accorde autant d'importance à la régulation (assurée par le ou les pilotes) qu'à la simple prise de décision du sommet de la hiérarchie.

On le voit apparaître au cours des années 90 (effet de la loi de 1989), et surtout à partir de 2000. On le voit apparaître surtout à l'interne de l'Education nationale dans l'encadrement intermédiaire, recteurs, IG, IA-IPR, dans la formation des chefs d'établissement et des personnels d'encadrement.

Avec au moins trois courants :

- Le gestionnaire : l'analyseur de tableaux de bord et d'indicateurs (La DEP)
- Le manager : organisateur d'équipe
- Le relayeur : tourné vers l'environnement

Autres accélérateurs du pilotage de l'établissement

- **La LOLF**. Attribution des moyens de fonctionnement sur la base de projets qui seront évalués
- **Législation, loi de 2005** et décret sur l'expérimentation (faire document rappelant les "zones" d'expérimentation), Le projet, le conseil pédagogique.
- **Dispositifs administratifs**, lettre de mission, contrats
- **Dispositifs techniques** : les bases de données académiques et nationales, la notion d'infocentres.

Les consignes d'organisation

Vérification des deux collègues choisis

Identification des deux COP travaillant dans l'établissement

Constitution d'un groupe autour de chacun de ces COP

Consignes pour les deux groupes à présenter et organisation de la journée

Et consignes pour la directrice

Hypothèse de travail

Malgré des « entrants » identiques, les résultats ne sont pas identiques. Donc à quoi attribuer ces différences. Pour cela, il faut s'interroger sur les aspects spécifiques du fonctionnement de l'établissement. Ce qui n'apparaît pas dans les « données » des tableaux.

Donc consignes pour chaque groupe

- 1/ Quelles sont les caractéristiques, d'après les indicateurs, les plus prégnantes. Point de vue de tout le groupe
- 2/ Quelles sont celles qui « font problème » et à qui ? (expliquer). Ici le COP de l'établissement est un informateur interne important, mais sans doute pas le seul.
- 3/ En particulier pour les caractéristiques « problèmes » comment peut-on les expliquer. Le COP de l'établissement est un informateur à interroger par les membres du groupe. Il faudra ensuite que le groupe se mette d'accord sur des hypothèses explicatives qui peuvent être complexes sans doute.
- 4/ Ce sera à partir de ces hypothèses explicatives que l'on pourra la prochaine fois tenter d'élaborer des propositions d'actions.

Consignes pour la directrice

Concernant les deux établissements

Outre un travail à partir des trois éléments de consignes donnés préalablement, s'interroger sur l'origine des sources explicatives à disposition.

Travail en petit groupe jusqu'à la fin de la matinée.

Présentation et discussion des travaux après le repas.

Documents à emporter

Deux documents de Monica Gather-Turler
Un de Jean-Louis Dérouet
Le gros document de l'auto-évaluation (Lecointre)
Article de Bouvier : l'intervention dans l'établissement
Articles de Derouet : l'EPLÉ, L'évaluation de l'établissement
Méthodologie d'évaluation et référentiel
Les outils dans les académies
Extrait de la circulaire de rentrée chapitre IX

Classeur sur la régulation ?
Classeur sur l'évaluation ?